



Syndicat National CGT des Chancelleries et Services Judiciaires

Déclaration liminaire à la CAP des greffiers du 4 novembre 2021

Notre déclaration liminaire n'appellera pas de réponses : cela fait désormais plusieurs années que nous vous alertons sur les conditions de travail et de vie des fonctionnaires des services judiciaires, greffières et greffiers, sur leur déclassement salarial, le manque d'attractivité... Les sujets sont nombreux !

En effet, tout ça ne serait pour vous que ressenti et les réponses seront apportées par les citoyens au travers des États généraux, qui savent bien évidemment mieux que les organisations syndicales le mal-être des greffiers et les difficultés que notre ministère et notre administration nous font subir à toutes et tous ! Vous osez appeler discussions statutaires ce qui n'est qu'au stade du bilan !

Du ressenti, de qui se moque-t-on ? Tous les prix augmentent pendant que le point d'indice des travailleurs de la fonction publique est gelé et que seuls les actionnaires du CAC 40 et autres voient leurs comptes en banque se remplir plus que de raison.